DLP 11-7-83203721

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

(7) 862 20 30

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

7 Juillet 1983 N° de série continue 260 Bulletin n° 16

ARBRES FRUITIERS

POMMIER

Carpocapse - La lutte contre la 1ère génération de chenilles doit être maintenue en toute région. Les conditions sont toujours très favorables aux pontes. Tenir compte des pluies et des durées d'action des différents produits pour renouveler (conseil valable pour le noyer).

Capua (tordeuse de la pelure) - Le vol est en diminution après un maximum à la mi-juin. Dans les vergers concernés, la protection mixte carpocapse-capua doit être en place actuellement.

Tavelure - En Savoie, dans les vergers où aucune tache n'est visible, la protection peut être arrêtée.

En toute région, nombre de vergers sont très contaminés, il sera indispensable de maintenir la protection jusqu'à la récolte, afin de ne pas risquer une dévalorisation de la récolte. Nous rappelons qu'avec les températures estivales actuelles, de faibles durées d'humectation (9 H à 20°) peuvent produire des contaminations importantes. Ainsi des orages brefs et des irrigations peuvent être responsables d'attaques sur fruits. Penser à maintenir une protection préventive dans ces vergers.

Acariens - Surveiller leur évolution et intervenir selon les préconisations du Bulletin n° 15.

POIRIER

Carpocapse
Tavelure
Acariens
} **Voir pommier**

Psylle - Dans les vergers très infestés, où une intervention est nécessaire, traiter de préférence le soir et mouiller abondamment (1000 à 1500 l/ha).

PECHER

SHARKA : des symptômes peuvent apparaître sur fruits. Surveillez également les vergers d'abricotiers et de pruniers. En cas de symptôme suspect nous prévenir.

Tordeuse orientale - La protection des fruits doit être assurée actuellement en toutes régions selon les préconisations du Bulletin précédent.

Forficule - Ce ravageur qui fait parfois des dégâts sur fruits arrivant à maturité peut justifier un traitement (seulement si des attaques sont visibles) avec ORTHO-DIBROM à 150 g/hl (délai : 7 jours).

PRUNIER

Assurer la protection contre le carpocapse des prunes en toutes régions.

P462

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Vignoble de Drôme-Ardèche (hormis le Diois) : effectuer le traitement préventif en fin de semaine (9-11 juillet). A noter que des pontes assez nombreuses sont notées à TAIN.

Vignoble de Condrieu et de la région lyonnaise : attendre le 11/07.

Autres vignobles : attendre un prochain Bulletin.

MILDIOU

Bien que globalement en régression la maladie est toujours présente notamment en Vallée du Rhône. Les vignobles les plus sains étant ceux de la Loire et de l'Ain.

Des taches apparaissent actuellement suite aux orages de fin Juin. Vu la présence dispersée de la maladie, la protection ne doit pas être relâchée (10-14 jours selon les produits), afin de ne pas risquer des dégâts graves sur grappe.

BLACK ROT

La maladie n'a pas pris jusqu'à présent d'allure épidémique. Des taches éparses sont visibles dans tous les vignobles contaminés (Savoie, Loire, Ain, Rhône). Les contaminations primaires n'étant pas encore terminées, il est prudent de continuer une protection mixte mildiou-black rot, tant dans les vignes où des taches sont visibles, que dans celles où des attaques étaient notées en 1982.

OIDIUM

Des attaques directement sur grappe sont notées actuellement en Vallée du Rhône (TAIN, CORNAS). Sur attaque déclarée, les fongicides de synthèse donnent de bons résultats. Dans tous les cas, effectuer un traitement au stade baies de la grosseur d'un petit pois.

INSECTICIDES AUTORISES CONTRE LES VERS DE LA GRAPPE

	Spécialités commerciales	dose en ma/hl	durée d'action	REMARQUES SUR L'EFFICACITE (référence essai P.V. 55-82)
acéphate	ORTHENE	60 g	12-15 j	efficacité inférieure à la référence parathion
azinphos	AZINTOX 40-SATIFEX-GUSATHION-SEPIZIN-CARFENE-AZINUGEC TECHN'INFOS-PANCIDE, avec différents acaricides TAXENE-AZODRIN	40 g	12-15 j	efficacité comparable au parathion
bacillus thurin.	BACTOSPEINE, THURICIDE		?	efficacité faible
bromophos	NEXION, SOVINEXION	50 g	7-10 j	efficacité courte, peu d'intérêt en préventif
carbaryl	SEVIN, CARBATOX, KUMITAL, MINOTOR, avec acaricide : NAFTIL, avec Lindane : NAFTILO, + fongicide : KUMITEB	120 g	12-15 j	efficacité comparable au parathion
chlorpyriphos	DURSBAN		12-15 j	efficacité comparable au parathion
cyperméthrine	RIPCORD, KAFIL, MASTOR, CYMBUSH, QUOMADIN + soufre : PYRESO	3 g	15-20 j	efficacité un peu inférieure à la référence parathion
deltaméthrine	DECIS	1,75 g	15-20 j	efficacité égale au parathion
dialiphos	TORAK	75 g	12-15 j	
diazinon	KNOX OUT, DIAZITHRINE	30 g	12-15 j	efficacité très inférieure au parathion
dichlorvos	CARMETHIN 50, DEDEVAP, DICLOTOX, NOGOS, APHITOX, CLORVOS	125 g	4-5 j	(Intérêt 3è génération : raisins de table)
fénitrothion	FOLITHION, PIRIZOL, SUMIFENE, FENIBEL, PALUTHION, DOTIX, TECHN'ITRO, + trichlorfon : DICONTAL Fort, + formothion : ANTHIOMIX	50 g	12-15 j	efficacité comparable au parathion
fenvalérate	SUMICIDIN	7,5 g	15-20 j	efficacité un peu inférieure au parathion
malathion	JOSEOL, MALATOX, ZITHIOL, MALYPHOS, MALTIONOX, MALIXOL, DRIVOX, + soufre : THIOCIDE	75 g	4-5 j	
méthidathion	ULTRACIDE	30 g	12-15 j	efficacité égale au parathion
méthomyl	LANNATE, + parathion : VERFOR, + différents acaricides : ACAVERS, SEPICLAR	37,5 g	12-15 j	efficacité égale au parathion
mévinphos	PHOSDRIN, PHOSLIT, MEVINTOX, TECHN'OFOS, SOVIPHOS	50 g	3 j	
parathion	Nombreuses spécialités, microencapsulé : PENNCAP, FULKIL, + carbophénothion : YPHOS, VITICARB, + différents acaricides : TUVER, KELTHANE MIXTE, RHODIATOX, DRIFENE, EKAPRINE, AZOBANE, NEUTRION	20 à 30 g	12-15 j	efficacité de référence. les spécialités microencapsulées sont légèrement supérieures et leur durée d'action est de 15 à 20 j
perméthrine	AMBUSH	4 g	15-20 j	efficacité médiocre par rapport au parathion
phosalone	AZOPHENE, ZOLONE, + parathion : TAXILONE	60 g	12-15 j	efficacité inférieure au parathion
quinalphos	EKALUX	24,25 g	12-15 j	efficacité comparable à fenvalérate
tetrachlorvinphos	GARDONA	75 g	12-15 j	efficacité comparable au parathion

Ce tableau vous donne quelques éléments pour apprécier les différents insecticides utilisées contre les tordeuses de la grappe.

Les durées d'action indiquées sont des valeurs moyennes, fonction des pluies, de la température.

Certains produits peuvent provoquer des infestations d'acariens s'ils sont employés trop souvent. Il faut noter que toutefois cet effet n'est pas systématique. Il s'agit des produits suivants : azinphos, carbaryl, cyperméthrine, deltaméthrine, parathion, perméthrine.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

LA SHARKA

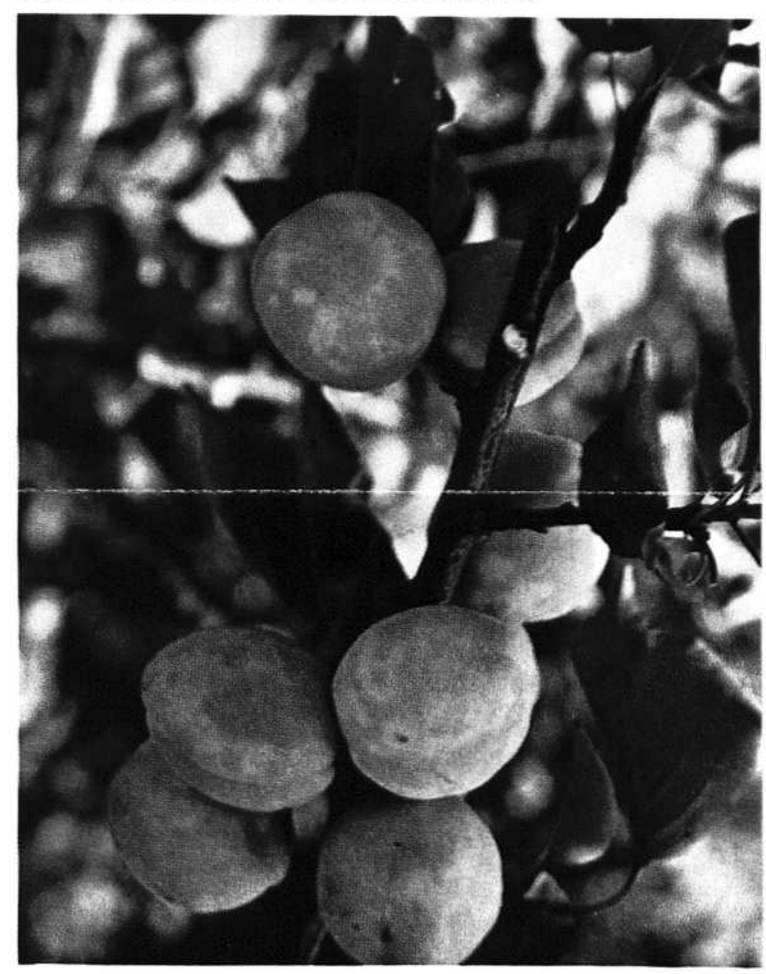
identifiez-la...

SUR FEUILLES D'ABRICOTIERS



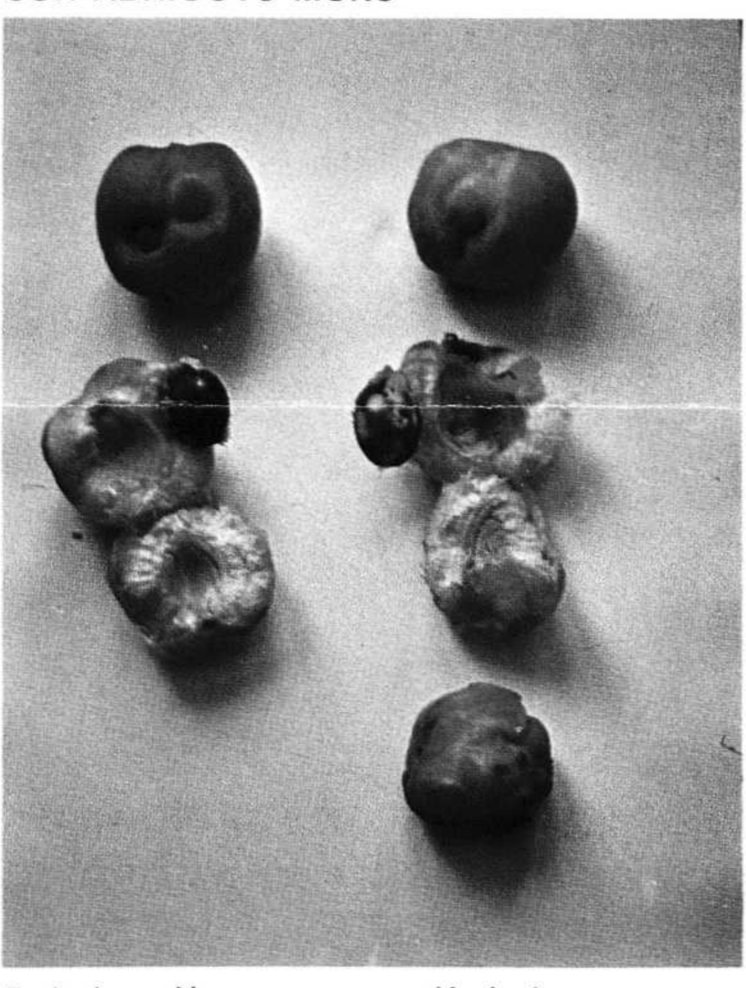
Taches et macules en anneaux

SUR ABRICOTS MÛRISSANTS



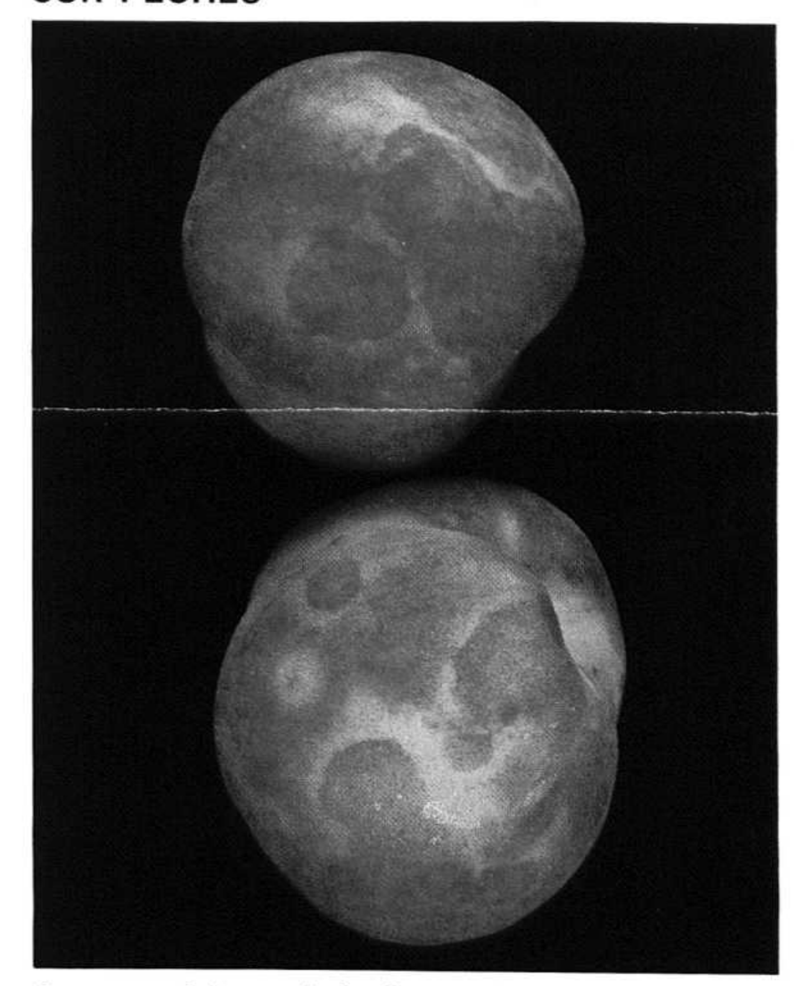
Anneaux et taches clairs

SUR ABRICOTS MÛRS



Fruits bosselés avec anneaux déprimés
Noyaux avec anneaux blancs

SUR PÊCHES



Anneaux clairs sur fruits à maturité

Cette maladie fait peser une grave menace sur les vergers d'ABRICOTIERS, de PÊCHERS et de PRUNIERS

P 463

...et signalez nous rapidement sa présence!

SPV imprim Lyon Février 1983

LA SHARKA EST DANS NOTRE RÉGION

La sharka est une maladie à virus dont l'introduction en France remonte aux années 1961-1962 mais sa découverte en région Rhône-Alpes n'a eu lieu qu'en 1973.

Cette maladie est l'une des plus graves observées sur abricotiers, pêchers et pruniers.

Son incidence économique est très importante :

Diminution de la qualité des fruits.
La commercialisation d'abricots malades a d'ailleurs été interdite par l'arrêté ministériel du 7 juin 1982.

LA SHARKA EST DONC PARTICULIÈREMENT REDOUTABLE SUR ABRICOTIERS

Elle a été découverte sur cette espèce fruitière dans le Sud de l'Ardèche en 1979 puis dans le Sud de la Drôme (Nyonsais) en 1980. Depuis cette date, au fur et à mesure de leur découverte, les arbres malades sont arrachés.

Un important programme d'actions, en concertation avec les autres régions productrices d'abricots permet chaque année de :

- détecter la présence éventuelle en verger de nouveaux arbres malades
- contrôler les pépinières en végétation
- surveiller les lieux de vente (marchés, coopératives...)
- informer les producteurs, pépiniéristes...

LA PLANTATION D'ABRICOTIERS SAINS
EST LA SEULE FAÇON DE SE PRÉSERVER DE CETTE MALADIE
LA PRODUCTION DE PLANTS SAINS EST POSSIBLE

Le Service de la Protection des Végétaux dispose pour vous aider en cela de deux Laboratoires :

- **Laboratoire Protection des Végétaux LYON** : procédant par test sérologique à partir d'échantillons de feuillage (Test ELISA).
- **Station de Bel Air Protection des Végétaux MONTPELLIER** : détectant la présence de la maladie par indexage : greffage sur hôte très sensible (pêcher GF 305).

La totalité des pépiniéristes, producteurs de plants d'abricotiers Drôme-Ardèche, inscrits au contrôle phytosanitaire peuvent donc prélever des greffons sur des arbres contrôlés.

ARBORICULTEURS, PÉPINIÉRISTES
SIGNALEZ-NOUS TOUS SYMPTÔMES SUSPECTS (VOIR PHOTOS AU VERSO)
PLANTEZ DU MATÉRIEL VÉGÉTAL PROVENANT DE PÉPINIÈRES CONTRÔLÉES